

PROJET STHR

EPREUVE ECRITE ET ORALE Coef 2 – 1h semaine

La présente note de service définit l'épreuve de projet de la série STHR et entre en vigueur à compter de la session 2018 de l'examen.

L'épreuve porte sur le programme d'enseignement des sciences et technologies culinaires (STC) ou des sciences et technologies des services (STS) du cycle terminal. Elle peut mobiliser d'autres enseignements, en particulier l'enseignement d'économie et gestion hôtelière (EGH) et/ou l'enseignement scientifique alimentation - environnement (Esae) du cycle terminal.

Rappel du règlement d'examen Coefficient : 2

Épreuve orale (évaluée en cours d'année de la classe terminale)

L'évaluation du projet comporte deux parties : la conduite du projet et la soutenance du projet (durée 30 mn).

1.1 Objectifs

Selon le choix de l'élève, le projet en STHR porte soit sur les sciences et technologies des services (STS) soit sur les sciences et technologies culinaires (STC). L'épreuve prend appui sur un projet mené en équipe par le candidat au cours de l'année de la classe terminale.

Cette épreuve permet d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mettre en œuvre une démarche et des outils propres aux sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ;
- conduire un projet finalisé dans le cadre d'un travail en équipe ;
- communiquer et argumenter sur les choix effectués ;
- mettre en œuvre les technologies numériques adaptées dans la conduite du projet et sa soutenance.

Les candidats redoublants doivent présenter un travail différent de celui présenté l'année précédente.

1.2 Notation

L'épreuve de projet en STHR est notée sur 20 points. Cette note est constituée pour 12 points par la conduite du projet et pour 8 points par la soutenance du projet.

1.3 Nature du travail demandé

Le projet en STHR est une production qui mobilise des ressources et des activités réelles ou simulées réalisées par un groupe de 3 à 4 élèves.

Le choix du projet est effectué sous l'autorité d'un professeur de STC ou de STS.

Le dossier de projet comprend une fiche de travail synthétique conforme au modèle joint en **annexe 1** ainsi qu'une production écrite de dix pages maximum (hors annexes éventuelles) commune à tout le groupe. Un support numérique est utilisé le jour de l'épreuve.

1.3.1 Conduite du projet

L'évaluation de la conduite du projet intervient en cours d'année scolaire, en fonction de son état d'avancement. Cette étape est notée sur 12 points.

Cette évaluation est conduite par le professeur qui dispose de l'heure de projet de la classe terminale. L'évaluation permet d'apprécier le travail individuel du candidat dans

le groupe. Elle est effectuée à partir d'une fiche individuelle d'évaluation conforme au modèle ci-joint en **annexe 2** de la présente note de service. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

1.3.2 Soutenance du projet

Durée : 30 minutes par groupe

La soutenance du projet est organisée par le chef d'établissement au cours du troisième trimestre. Cette partie est notée sur 8 points.

Le groupe d'élèves remet son **dossier de projet** une semaine avant le début des évaluations. La date de remise des dossiers est fixée par le chef d'établissement. En l'absence de dossier ou en présence d'un dossier incomplet, les candidats sont interrogés et l'évaluation en tient compte.

Outre le dossier, les candidats appuient leur soutenance sur un support numérique dont la conception et la réalisation sont laissées au choix du groupe.

Elle se déroule en deux phases successives :

- Lors de la première phase, le groupe d'élèves présente le projet et la démarche suivie pour le réaliser. Au cours de cette présentation qui ne peut excéder 10 minutes, le temps de parole est réparti équitablement entre chaque candidat.

- Cette première phase est suivie d'un entretien de 20 minutes maximum avec la commission d'évaluation composée du professeur chargé du suivi du projet et d'un autre professeur de l'établissement.

L'évaluation est conduite à partir d'une fiche individuelle d'évaluation conforme au modèle ci-joint en **annexe 3** de la note de service. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

Note individuelle donné par le professeur qui a l'heure de projet : **Note individuelle**

Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	satisfaisant	Très satisfaisant
AUTONOMIE	Prise d'initiative dans la démarche				
	Choix et mise en œuvre des méthodes et outils				
ORGANISATION DU TRAVAIL	Planification des tâches				
	Participation au travail de groupe				
	Gestion documentaire				
SUIVI DU TRAVAIL	Explication du travail mené				
	Logique de la démarche, ajustements				
Note					/12

Epreuve orale passée **en mars** au lycée devant un jury de 2 à 3 personnes (stc/sts/egh/sciences)

Note de groupe

Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	satisfaisant	Très satisfaisant
PRESENTATION	Organisation et structuration de la présentation				
	Maitrise du contenu du support et pertinence de son utilisation				
	Présentation de la démarche et des résultats de la recherche				
	Contenu scientifique de l'exposé : exactitude des informations, validité des résultats				
	Planification des tâches				
	Participation au travail de groupe				
	Gestion documentaire				
ENTRETIEN	Maitrise des connaissances mobilisées				
	Justification des méthodes et outils				
	Pertinence des réponses du candidat aux questions posées				
	Raisonnement(s) développé(s) à partir des questions posées				
Expres- -sion orale	Expression claire et rigoureuse				
Note					/8

Extrait de : http://mobile.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117640